

TURCKHEIM

Un nouveau pont enjambe le canal du Muhlbach

La création d'un nouveau pont, ce mercredi sur le canal du Muhlbach à Turckheim, marque une nouvelle étape dans l'aménagement de la friche Schwindenhammer. La construction du lotissement pourrait démarrer dans les prochains mois.

Le canal du Muhlbach, à Turckheim, qui coupe la friche papetière Schwindenhammer en deux, est désormais enjambé par un nouveau pont, au niveau de la villa éponyme. Il a fallu une dizaine de salariés de l'entreprise voisine Arkédia et une grue, ce mercredi 21 avril, pour procéder à la pose des sept poutres en béton armé, pesant douze tonnes chacune, à emboîter parfaitement dans les chevêtres. Un travail précis et minutieux réalisé sous l'œil attentif d'Olivier Brice, du bureau d'études Setui, maître d'œuvre de la structure.

Ce pont de douze mètres de long et 7,5 mètres de large comportera deux voies de circulation, accessibles aux voitures et aux poids lourds, et un trottoir. Il permettra notamment de desservir les quatorze futures maisons individuelles qui seront construites sur la partie du site enclavée entre le Muhlbach et la voie ferrée.

L'aménageur DeltaAménagement, filiale du groupe Lingenheld, est propriétaire du terrain, de même que de la partie située entre le canal et la route de Colmar, soit 2,7



Le nouveau pont enjambe la rivière du Muhlbach, à Turckheim, au niveau de la villa Schwindenhammer, dont on aperçoit un bout de la toiture. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

hectares en tout. Son projet prévoit, outre les maisons individuelles, huit immeubles collectifs et trois séries de deux maisons accolées. Le coût du pont (fabrication des poutres et pose) s'élève à 115 000 €, à la charge de l'aménageur. « Il sera rétrocédé à la commune à la fin du chantier, comme le reste de la voirie, si les normes sont bien respectées » explique le maire de Turckheim, Benoît Schlusser.

La rivière du Muhlbach, végétalisée et longée par une piste cyclable

Après la pose des poutres en béton, qui se poursuit ce jeudi, les professionnels d'Arkédia

devront réaliser le coffrage du pont pour le consolider, ainsi que les remblais des deux côtés. Plus tard, ils procéderont aux opérations d'étanchéité. « Tous les réseaux passeront dans le pont : assainissement, eau potable, et réseaux secs (éclairage, électricité, télécom, vidéo et gaz) » précise Olivier Brice.

La première phase de la création de la voirie du lotissement est prévue en mai. Dans la foulée, quand les permis de construire seront accordés, les travaux de construction des bâtiments pourraient démarrer.

En parallèle, le dossier de la végétalisation de la rivière, exigée par la loi, avance doucement. L'opération est con-

fiée à Rivière de Haute Alsace, un syndicat mixte en charge de la gestion des cours d'eau dans le Haut-Rhin. À terme, les murets en béton du canal devraient être remplacés par des talus végétalisés. « On créera aussi une bande cyclable tout le long de la rivière » indique le maire de Turckheim.

La partie Est de la friche, d'une superficie de sept hectares et propriété de Colmar Agglomération, sera dédiée à une zone économique. Un nouveau pont devrait aussi y voir le jour.

Valérie FREUND

PLUS WEB

Voir le diaporama sur notre site internet